



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°358/2020

OBJET : Désignation du
Représentant à la CLE

Membres : 18

Présents votant : 11

Pouvoirs : 3

L'an deux mille vingt, et le 10 septembre

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 14 août 2020, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Gaëlle LEVÉQUE, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Michel VELLAS, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jacques ARRIBAT, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Nicole MORERE, conseillère départementale du canton de GIGNAC,
- Monsieur Jacques RIGAUD, conseillère départementale du canton de LODEVE,

PRESENTS non votants :

- Monsieur Sébastien VAISSADE, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Myriam GAIRAUD, déléguée suppléante de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

**PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT**

22 SEP. 2020

**D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.**

Affichée le :

Marie PASSIEUX propose la candidature de Madame Joëlle GOUDAL, Maire de Celles, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC, pour le poste de représentante à la Commission Locale de l'eau (CLE).

Il est demandé si d'autres délégués titulaires sont candidats.

Il est procédé au vote.

Le Comité Syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents et représentés,

DESIGNE Madame Joëlle GOUDAL représentante à la CLE.

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 10 septembre 2020



La Présidente
Syndicat Mixte Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze
Marie PASSIEUX